

**L'ALGÉRIE DANS LA GUERRE**, sous la dir. de Rémy LEVEAU ; avec la collab. de S. Labat, L. Martinez, O. Steele, M. Vergès. - Paris : Complexe, 1995. - 153 p. (Espace International. 14)



Pour les observateurs qui tentent aujourd'hui de comprendre la violence de la crise algérienne, l'une des difficultés majeures consiste à suivre les contours d'une fracture d'autant plus insaisissable que les *clivages entre groupes rivaux passent à l'intérieur des familles, des villages et des milieux où les liens primaires sont supposés forts*. Ainsi, pour tentant que puisse être le parallèle avec d'autres conflits contemporains (Liban, Irlande du Nord, ex-Yougoslavie...), la situation semble à bien des égards différente. A preuve, par exemple, la relative fluidité des passages d'un camp à l'autre pour des raisons de survie.

Décrypter cette société en état de guerre nécessite, en premier lieu, de prendre en compte le contraste entre une forte identité nationale construite au lendemain de l'indépendance sur des symboles très affirmés, en particulier en matière de politique extérieure (non-alignement, anti-impérialisme, mission de *leadership* pour le tiers-monde...), et la rapidité de la perte de légitimité des élites dirigeantes dans les années 1980. La généralisation du clientélisme et de la corruption venant fausser la logique de redistribution de la manne pétrolière, les concessions de plus en plus nombreuses sur la scène internationale et enfin la violente répression menée par l'armée en 1988, sont apparues aux générations nouvelles comme autant de trahisons à l'esprit d'une révolution dont leurs pères n'étaient plus que les *héros déchus*. Dès lors, l'engagement islamiste apparaît, dans le discours des militants, comme une volonté de restaurer cet unanimisme mythique légué par la guerre de libération, ainsi qu'une justice sociale

perçue comme condition d'accès à une existence individuelle digne.

Dans une société où la montée des jeunes *moudjahidines* des GIA met à mal l'autorité des dirigeants politiques du FIS, où l'économie parallèle s'est transformée en économie *délinquante* (armes, stupéfiants...) et où l'ensemble des activités quotidiennes se trouve investi d'une signification politique pouvant attirer la violence, quelle place reste-t-il pour la négociation ?

Celle-ci pourrait, selon R. LEVEAU, se trouver favorisée par deux phénomènes : d'une part, la capacité de certains partis politiques à prendre le relais des tendances existant au sein même de l'armée, mais incapable de s'y exprimer ; la réunion de Sant'Egidio, en novembre 1994, a montré que cela était possible ; d'autre part, la mise en place d'une aide conditionnelle et élargie *échappant aux effets pervers du «tête à tête» et de la mauvaise conscience franco-algérienne*.

**DJABI Nacer. - Al-Jazâ'ir tataharakû. Dirassât sussiû-siyassiyâ lil-idhrâbât al-'umâliyyâ fî al-Jazâ'ir (L'Algérie en mouvement. Approche sociologique des grèves ouvrières en Algérie).** - Alger : Dar El Hikma, 1995. - 346 p.



La situation actuelle de l'Algérie ne peut être comprise par des approches portant uniquement sur le problème de l'extrémisme religieux. Elle nécessite la multiplication des analyses ayant pour objet l'ensemble des transformations sociales en relation avec les choix économiques et sociaux. L'analyse des mouvements de grève en tant qu'expression des revendications des catégories socioprofessionnelles s'inscrit dans cette perspective.

Pour l'auteur, la publication de ce livre en arabe constitue un double défi : rompre avec l'ostracisme qui dénie à la langue arabe la capacité de rendre compte de certaines problématiques, notamment celles des grèves et des mouvements sociaux, et contribuer au changement de statut des grèves dans la presse et dans les écrits des intellectuels, en les faisant passer de l'illicite au licite.

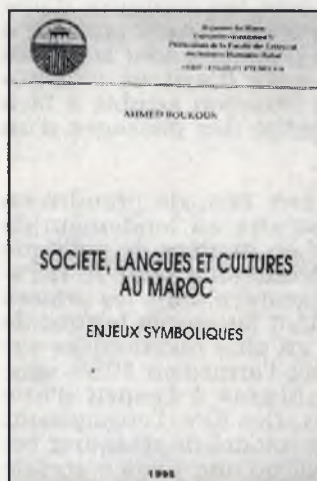
Après avoir passé en revue les différentes thèses théoriques sur les grèves et analysé le développement des approches méthodologiques, N. DJABI dresse un panorama des crises ouvrières en Algérie en les replaçant dans leur cadre politique et social. Mettant en perspective les relations existantes entre la forme prise par les grèves, de 1969 à 1986, et leur contenu, il conclut à la prédominance de l'aspect corporatiste sur l'aspect idéologique dans le déclenchement, le déroulement et la conclusion de ces mouvements. L'analyse morphologique des revendications survenues dans le secteur public algérien, pendant cette période, met en relief, tout en confirmant la nature

corporatiste, le rôle ambigu des organisations syndicales dans le déclenchement et la conduite des grèves.

Du milieu des années 1980 au début des années 1990, l'Algérie a connu des transformations profondes, aussi bien au plan économique, social que politique, qui n'ont pu être sans effet sur les mouvements ouvriers. Les événements d'octobre 1988, qui sont l'expression de la crise économique et de l'échec de l'«État providence», ont précipité les changements de contenu : les mouvements ouvriers prennent, alors, un tour plus idéologique et deviennent un instrument de revendication politique. Les organisations syndicales tentent, depuis, de se démarquer et d'affirmer leur autonomie d'action par rapport aux autres organisations de masse.



**BOUKOUS Ahmed. - Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques.** - Rabat : Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1995. - 239 p., une carte dépl. h.t. - (Université Mohammed V. Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Rabat. Essais et études. 8)



S'inspirant des travaux de Pierre Bourdieu, Ahmed BOUKOUS propose une lecture du marché symbolique marocain en analysant, à partir d'études empiriques, l'utilisation des langues « arabes » standard, médian ou dialectal, *amazighe* (berbère), française, espagnole et anglaise.

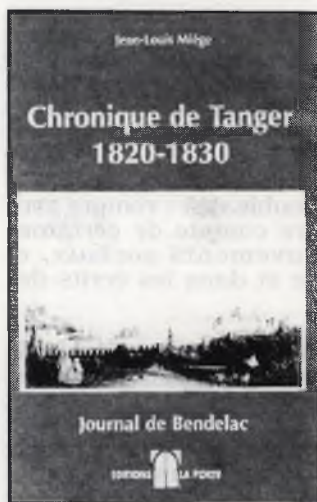
Les langues apprises dans le cadre scolaire, l'arabe standard, mais également le français et l'anglais, seraient plus valorisées que les langues maternelles, progressivement dénigrées. Cependant, pour la majorité de la population qui ne parle que les langues vernaculaires, et même pour ceux qui maîtrisent les langues étrangères, le rapport à la langue maternelle demeurerait le fondement de la créativité et de l'équilibre individuel et collectif.

De manière générale, les attitudes à l'égard des langues doivent être comprises dans un cadre plus général où la problématique du rapport à la modernité et le choix entre le patrimonialisme et l'universalisme sont en jeu. Au Maroc, un va et vient constant s'opère entre des conceptions dualistes : traditionalisme et modernisme, rationalisme et spiritualisme, intérieur et extérieur. Si certains écrivains, comme Abdelkebir Khatibi, militent pour un espace interculturel, ce n'est pas sans s'exposer aux risques de domination par un autre, plus puissant. Les intellectuels peuvent se sentir mis à mal dans leur rapport aux langues occidentales, il n'en demeure pas moins que la majorité

de la population vit une situation similaire à l'égard de la culture de l'écriture en général.

A partir, notamment, de l'analyse de la place de la langue *amazighe*, et des expressions orales, le champ symbolique marocain apparaît stratifié et varié. Bien que l'on observe, aujourd'hui, quelques tentatives de normalisation de la langue *amazighe* et de l'arabe dialectal, les expressions périphériques sont menacées, ignorées ou folklorisées. Les Marocains vivent une situation contradictoire quant aux pratiques linguistiques et culturelles, mais cette situation ambivalente s'organise différemment si le locuteur est de la campagne ou de la ville, riche ou pauvre, de langue maternelle *amazighe* ou arabe. Dans cette situation de variété culturelle et de hiérarchisation sociale, seul l'intellect et la raison seraient à même de proposer des paradigmes nouveaux pour résoudre les contradictions existant entre les discours et les pratiques.

**CHRONIQUE DE TANGER, 1820-1830, JOURNAL DE BENDELAC** ; trad. par Jean-Louis MIEGE. - Rabat : Editions La Porte, 1995. - 569 p.



Abraham Bendelac, secrétaire drogman et consul intérimaire des Pays-Bas à Tanger, a rédigé, de 1821 à 1829, une chronique de la ville et de ses environs, conservée aux Archives d'Etat des Pays-Bas à La Haye. Ce document, traduit de l'espagnol et annoté par Jean-Louis MIEGE, porte témoignage sur une des décennies les plus obscures de l'histoire du Maroc du Nord, avant que la *petite cité consulaire* ne soit appelée à se transformer en *capitale diplomatique* et place financière du Maroc précolonial. Il constitue la *pièce maîtresse* d'une série archivistique couvrant la même période et comprenant, outre la correspondance consulaire et les archives marocaines, des relations de voyage (Cochelet 1820 - 1821, Graberg de Hemsoë, Thomas de Comyn 1822), des études (Beauclerk 1826, Rochette et Caraman, 1825-1826) et des descriptions (Washington 1829, Plügl 1830, A. de Custine 1831 et Delacroix 1832). Par ses origines tangéroises et ses fonctions, Bendelac possède une connaissance parfaite de la vie quotidienne et du monde diplomatique de son temps. Son caractère *scrupuleux* en fait un *minutieux comptable du quotidien*. Il décrit les conséquences de la peste de 1818-1820 à Tanger (où 25 à 30% de la population furent enlevés par l'épidémie), l'état psychologique et social de la population et des différentes communautés musulmane, juive et chrétienne, le rôle des huit consuls européens dans la mise en place d'un conseil sanitaire. L'importance stratégique, la puissance militaire y sont étudiées ainsi que l'organisation urbaine de Tanger, placée au 4<sup>ème</sup> rang des cinq ports marocains ouverts au négoce international. La diversité des autres fonctions portuaires (relâche, escale, refuge, courrier, pèlerinage, course) permet à la ville de devenir le centre de réception des nouvelles entre l'Europe et le Maroc proche ou profond.

La portée historique du journal de Bendelac ne se limite pas à la région qu'il décrit. Il restitue les faits politiques et militaires de l'ensemble du Royaume et invite les chercheurs à reposer certaines questions centrales de l'historiographie marocaine : celles des modes d'exercice du pouvoir sultanien, de la nature de l'économie et des échanges inter-régionaux, de l'émergence du *pouvoir consulaire* et de l'ouverture du pays aux influences occidentales, par le biais des transformations sociales et économiques.



**RACHIK Abderrahmane. - Ville et pouvoirs au Maroc. - Casablanca : Afrique Orient, 1995. - 196 p.**



**V**ille et pouvoirs au Maroc présente le résultat d'une recherche sur l'évolution urbaine de Casablanca. Elle met en lumière les interventions multiples qui travaillent l'espace urbain, ainsi que les régulations de différente nature qui s'opèrent à l'échelle de la métropole. Face à des confrontations, parfois violentes, entre les acteurs présents sur la scène urbaine (institutions publiques et privées, **délégations** de l'Etat, aménageurs, élites économiques, associations d'habitants des différents quartiers...), la réorganisation de la ville contribue-t-elle à atténuer l'intensité des contradictions sociales inscrites dans l'espace ?

En étudiant les héritages coloniaux, l'auteur retrace les étapes historiques des enjeux urbanistiques et socio-politiques de Casablanca. Il revient, ainsi, sur les fondements idéologiques du projet urbain de Lyautey (1912-1925) et reconstruit les moments cruciaux du conflit entre *ville* et *pouvoir central* à l'époque de l'urbaniste Ecochard (1946-1953). Les questions plus contemporaines liées aux projets de rénovation du centre-ville sont abordées au regard de l'héritage encombrant de la médina et des espaces périphériques à *haut risque* (bidonvilles, cités de recasement).

Dans ce contexte, A. RACHIK s'interroge sur la spécificité marocaine ou maghrébine relative aux tensions sociales qui ont donné lieu aux émeutes urbaines des années 1980, en comparant ces faits avec les violences dont les banlieues des grandes villes européennes et américaines furent le théâtre, au début des années 1990.

La problématique urbaine ne se réduit plus à une simple crise quantitative du logement, mais plutôt à une crise urbaine qui met en jeu la ville dans son ensemble. Le questionnement sur les relations entre l'Etat et la ville oriente le discours sur l'enjeu politique des actions urbanistiques en acte. Dans cette perspective, et à partir du rôle des instruments de planification et des diverses institutions concernées (Agence Urbaine, Préfectures, Communes, organismes et associations), les fonctions de l'aménagement sont perçues en tant que moyens de contrôle *socio-spatial* et expression de la négociation entre *Etat* et *pression sociale*. La prise en compte et l'institutionnalisation de mouvements associatifs d'habitants apparaissent comme une voie opportune et nécessaire à la structuration de la mobilisation sociale et à la reconnaissance d' *interlocuteurs face au pouvoir central*.

**AL-JABRI Mohammed Abed. - Introduction à la critique de la raison arabe ; traduit de l'arabe et présenté par A. MAHFOUD et M. GEOFFROY. - Casablanca : Editions Le Fennec, 1995. - 172 p.**



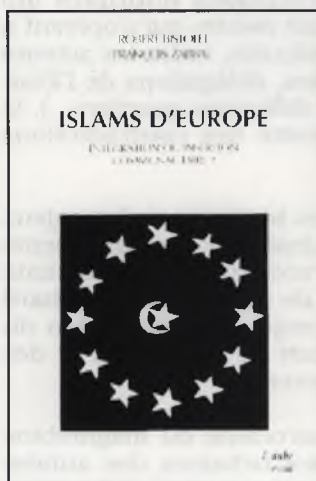
**A**fin de reformuler une épistémologie capable d'appréhender le rapport difficile entre la tradition (*turâth*) et le *présent*, cet ouvrage de M. A. AL-JABRI -comme le soulignent les traducteurs- invite la conscience arabe à acquérir les réflexes de l'objectivité dans la relecture critique de sa propre pensée. Le texte est établi à partir de la traduction de deux ouvrages qui constituent des jalons dans la riche production du philosophe marocain (Nahnu wa al-turâth. Qiraâ't mu'asira fî turâthina al-falsafi/Nous et la tradition. Lectures contemporaines de notre tradition philosophique, 1980 ; Al-Turâth wa al-hadâtha/ Tradition et modernité, 1991).

Dans ce qui constitue une critique du *mode de production théorique de la pensée islamique*, l'auteur porte un regard sévère sur des instruments conceptuels tels que l'analogie du connu à l'inconnu (*qiyâs al ghâ'ib 'alâ al-shâhid*). M. A. AL-JABRI prône la nécessité d'une rupture avec la compréhension de la tradition enfermée dans la tradition. Reprenant le débat complexe sur le rapport entre religion et philosophie, il parcourt les textes des principaux interprètes de la raison arabo-musulmane (de Kindi et Farabi à Avicennes, Ghazali et de Ibn Hazm à Averroes et Ibn Khaldun). Il reconstruit ainsi l'histoire d'une pensée en réagencant les différents *projets culturels* et idéologiques avec les *ordres cognitifs* qui les ont soutenus.

L'originalité de ce parcours est illustrée par trois conceptions majeures : la présence de trois *ordres cognitifs* qui sous-tendent la pensée arabo-islamique ; la résurgence d'une pensée rationnelle andalouse et maghrébine, par le biais de l'*esprit averroïste* qui aurait constitué une rupture épistémologique vis-à-vis de la pensée de l'Orient ; l'idée que l'évolution de la pensée arabe a été d'ordre éminemment *idéologique* (et non *cognitif*), ce qui aurait, parmi d'autres causes, éloigné le rationalisme averroïste de la Cité musulmane, qui allait se diffuser en Europe, fondant les bases de sa Renaissance. Aussi, selon M. A. AL-JABRI, la réappropriation de l'*esprit averroïste*, en tant que constituant de la personnalité et de la conscience historique arabo-musulmane, est la seule chance de ne plus lire... l'avenir dans le passé - ou le présent - des autres.



**ISLAMIS D'EUROPE. INTÉGRATION OU INSERTION COMMUNAUTAIRE ?** sous la dir. de Robert BISTOLFI et François ZABBAL ; préf. de Edgard PISANI. - Paris : Editions de l'Aube : Institut du Monde Arabe, 1995. - 382 p. - (Monde en cours)



Cet ouvrage collectif présente la diversité des débats nationaux sur la place des Musulmans au sein de l'Union européenne et tente de formuler un *modèle européen d'intégration*. La question n'est pas abordée sous l'angle des politiques gouvernementales à l'égard des flux migratoires, ni même de la gestion séparée des communautés étrangères : c'est la *gestion globale des sociétés*, au sein desquelles vivent des personnes et des familles étrangères, qui est au cœur des interrogations.

La résidence permanente d'importantes minorités musulmanes dans la plupart des pays d'Europe a fait évoluer les politiques d'accueil qui tendent à converger, malgré la dualité des modèles de sociétés. Alors que les *sociétés jacobines*, éprises d'unité, reconnaissent la pluralité, les *sociétés fédérales*, fondées davantage sur la reconnaissance de la diversité, se préoccupent davantage d'unité. Toutefois, ces deux logiques se cristallisent dès qu'il s'agit de différences religieuses. En effet, les peuples hétérogènes d'Europe occidentale qui n'ont jamais cessé de se métisser culturellement, trouvent, aujourd'hui, un *grand partage* dans la religion, amplifié par les crises politiques qui secouent les pays d'islam.

Seule solution raisonnable, l'intégration apparaît comme la plus difficile. Définie par référence à l'assimilation, qui n'est pas son objectif, et au communautarisme auquel elle veut porter remède, l'intégration revendique la pleine participation des citoyens-immigrés tant sur le plan civique que social et culturel, sans pour autant que soient

abandonnées les valeurs d'origine.

Pour la majorité de ces Musulmans, cependant, le problème se pose-t-il en ces termes ? Leur repli communautaire, linguistique ou religieux, résulterait globalement du type d'accueil qui leur est réservé. La marginalisation qui menace les sociétés européennes du fait de la crise entrave l'insertion des étrangers sur plusieurs plans : l'école où leurs enfants sont souvent en situation d'échec scolaire, le logement qui leur est accordé en rupture avec le tissu social, l'emploi qu'ils trouvent plus difficilement... Autant d'obstacles qui n'entamerait nullement la disponibilité des immigrés musulmans à adopter les règles de conduite de la société d'accueil.

**SAINT-BLANCAT Chantal. - L'Islam della diaspora.** - Roma : Edizioni Lavoro, 1995. - 169 p.



L'hypothèse centrale de ce travail est que parallèlement à la montée de l'intégrisme qui investit les sociétés d'origine, l'on observe, en Europe, la formation d'une nouvelle réalité sociale caractérisée à la fois par une rupture partielle, le maintien d'un certain lien avec la société d'origine mais également une restructuration et une recomposition socio-culturelles. L'approche sociologique adoptée ici se caractérise par le lien qu'elle établit entre croyances, pratiques, normes et conduites sociales. Elle se distingue des deux approches dominantes dans le champ de la recherche sur l'islam européen : celle qui étudie les incidences sociales, juridiques et politiques de la présence musulmane dans les pays d'accueil et celle qui lie les aspects juridiques et politiques aux institutions d'intégration dans chaque Etat.

L'émergence d'une *diaspora* musulmane en Europe est le défi qu'affrontent actuellement aussi bien les populations musulmanes désormais stabilisées en Europe que les sociétés qui les accueillent. Tel est le point de départ de l'analyse qui recourt à l'usage de la catégorie de *diaspora*. Empruntée à l'expérience paradigmatique hébraïque, l'idée de *diaspora* suppose une réinterprétation du lien communautaire. Elle est surtout tributaire de deux types d'autonomie puisqu'il s'agit de se distancier vis-à-vis de la société d'origine et de la société d'accueil. En fait, les Musulmans d'Europe proviennent de sociétés où l'islam n'est pas un référent strictement religieux mais constitue plutôt un patrimoine culturel et symbolique lié à des traditions familiales et à des formes de sociabilité. C'est pourquoi la réflexion a tout intérêt à se

focaliser sur les transformations du référent religieux et communautaire des Musulmans européens ainsi que sur l'évolution des mécanismes de reproduction des valeurs et des comportements normatifs des familles. On découvre alors comment les Musulmans d'Europe redessinent, *entre conflit et médiation*, les frontières de leur identité. Celle-ci se trouve tiraillée entre l'intégration par la participation et les conflits culturels. Les origines de ces conflits référent à trois éléments clés : la modernité, la laïcité et la différenciation normative. Ils ne sont toutefois pas antinomiques avec un certain mode de gestion des conflits permettant une redéfinition de la citoyenneté. C'est la présence du pluralisme qui pousse les deux sociétés - la musulmane d'Europe et l'européenne - à forger de nouvelles relations politiques. Celles-ci se basent, à partir de l'espace du droit et des valeurs, sur une régulation assurant l'intégration et la non-discrimination. C'est à ce niveau qu'apparaît le rôle majeur des femmes comme *acteurs-charnières* dans le changement.

En somme, la pertinence du concept de *diaspora* réside dans sa capacité à rendre compte des processus culturels de transition qui affectent l'islam européen dont l'avenir dépend de sa capacité à négocier les modèles d'appartenance au sein de sociétés structurées aujourd'hui par la *citoyenneté européenne*.